

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2008

1/ Déclaration d'utilité publique pour le béguinage

Monsieur le Maire a rappelé aux membres du Conseil Municipal les deux arrêtés pris par Monsieur le Préfet du Nord le 25 mars 2008, le premier décidant de l'ouverture d'enquête d'utilité publique et le second décidant de l'ouverture de l'enquête parcellaire pour la construction du béguinage pour personnes âgées, logements locatifs aidés et logements en accession à la propriété.

Une enquête publique a eu lieu du 5 au 21 mai 2008 et le commissaire enquêteur a émis un avis favorable à la déclaration d'utilité publique.

Les membres du Conseil Municipal demandent à Monsieur le Préfet de prendre l'arrêté d'utilité publique à la construction de l'opération susvisée.

2/ Enquête publique parcellaire de la DUP : modification de la réserve n°4

Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable à l'enquête parcellaire assorti de réserves.

Le commissaire enquêteur estime que le décrochement qui ampute la propriété de Mme VERBIESE pour l'accès au béguinage ne présente pas un caractère indispensable et qu'il convient de le supprimer et de prolonger sur la propriété de Mme VERBIESE l'emprise prévue pour élargir le chemin d'accès jusqu'à la parcelle prévue pour les constructions.

Les membres du Conseil Municipal demandent la modification de l'emplacement réservé n°4 portant le passage, propriété de la commune de Genech à 8 mètres, levant ainsi les réserves du Commissaire enquêteur.

3/ Délibération modificative n°3

Ce point à l'ordre du jour a été retiré car il n'a plus lieu d'être.

4/ Rapport des commissions communales

- Mr OLIVIER, président de la commission finances, rappelle les deux réunions de la commission concernant d'une part l'aménagement de la place et d'autre part les personnes publiques associées à la révision simplifiée et modification du Plan Local d'Urbanisme.
- Mr CHARLET, président de la commission travaux, informe les conseillers que les travaux de la maison CAPPELLE sont terminés, ainsi que les travaux de l'entretien voirie 2008 (fossé riez, trottoir rue du commandant bayart, février, pose siphons rue du plumont), le parking de la gare a été nettoyé et les petits travaux habituels sont en cours (remise des panneaux, fauchage des fossés...)
- Mr CARLIER, président de la commission école, jeunes et culture, informe que le gouter de Noël se fera le 13 décembre 2008. L'animation sera un spectacle d'improvisation pour enfants.
Le 2 juillet, Mme LEPOUTRE a rencontré la secrétaire des rencontres culturelles. Un concert aura lieu le 21 octobre.
La fête du CLSH aura lieu le 25 juillet.
- Mr DEGRAEVE, président de la commission ruralité, fête et cérémonies, annonce qu'un feu d'artifice sera tiré le 13 juillet, suivi d'une réception à la Maison des Services.
- Mme DEFFONTAINES annonce que le repas des aînés se fera le 19 octobre et qu'un groupe de musique a déjà été trouvé. Une plaquette d'information aux aînés est en cours de préparation. Les réunions du cercle des souvenirs se sont arrêtées pour le moment.
- Mr PATERNOSTER, président de la commission finances, rappelle qu'une réunion a eu lieu pour décider de l'attribution des subventions aux associations. Le 22 mai dernier une réunion a eu lieu concernant le journal municipal genech info. Des changements sont à prévoir.